

Numérique : l'arbre qui cache la forêt !

« Numérique, santé, marchandisation... des enjeux pour tous, les défis du SER ! »

Les délibérations du 43^e Congrès du SER qui s'est tenu à Fribourg le 26 mai dernier ont été visionnaires et porteuses de propositions dans les quatre thématiques abordées : la place du numérique à l'école, l'évolution du plan d'études romand (PER), l'éducation au développement durable et la marchandisation de l'école. Ces propositions sont à même d'améliorer rapidement le quotidien des enseignant-e-s et de facto les résultats des élèves ou encore l'harmonisation scolaire en Suisse romande.

Le SER souhaite que l'école romande et l'éducation en Suisse soient de manière générale de la plus grande qualité possible, que de basses considérations financières ne viennent pas appauvrir notre système de formation qui est considéré – à juste titre – comme la plus importante matière première de notre pays. Les engagements votés par les congressistes vont mener le SER à défendre une école encore plus humaniste dans la lignée du Livre blanc de 2011, tout en tentant d'améliorer au mieux le quotidien des professionnels de l'éducation, ainsi que de celui des élèves.

154 ans d'histoire en 43 congrès

Le SER a été fondé en 1864. Depuis, quarante-trois congrès ont rythmé son histoire et décidé de sa politique pédagogique et syndicale. Celle-ci reste **en phase avec le terrain et ses acteurs**, mais surtout **visionnaire et porteuse de propositions** à même d'améliorer le quotidien des enseignant-e-s et de facto les résultats des élèves ou encore l'harmonisation en Suisse romande.

« Une chose est remarquable dans l'histoire du SER. C'est la constance et la beauté de sa ligne [...] Ainsi le SER satisfait-il à sa vocation première qui est d'ordre syndical, mais sans méconnaître que l'intérêt des enseignants est consubstantiel à celui des enseignés. Et cultive-t-il son souci d'adapter les pratiques scolaires aux lieux géographiques de leur mise en œuvre, mais sans ignorer qu'il faut simultanément les harmoniser pour répondre aux besoins d'une population plus mobile. »

Anne-Catherine Lyon, Les Bâisseurs de l'école romande, 2015

Par exemple :

- En 1866, lors du 1^{er} Congrès qui s'est tenu à Fribourg, les instituteurs présents ont parlé de manuels communs ;
- La formation des instituteurs a été au cœur des préoccupations des congressistes à St-Imier en 1874 ;
- A La Chaux-de-Fonds, en 1892, l'idée d'une législation commune aux cantons a été lancée ;
- Pour le 30^e Congrès, qui s'est tenu en 1962 à Bienne, le thème retenu a été « Vers une école romande ».

Le Livre blanc « Pour un humanisme scolaire », publié en 2012 lors du 42^e Congrès de Colombier, en est l'exemple le plus récent. Ce Livre blanc dicte d'ailleurs toujours les actions et les démarches du SER.

Quels défis pour l'école en 2018 ?

Six thèmes ont été au cœur des débats. Ceux-ci ont été choisis pour plusieurs raisons.

La première, car ils sont dans la **continuité du Livre blanc** en étant en quelque sorte un approfondissement de différents chapitres de celui-ci. L'humanisme scolaire que nous revendiquons en 2011, se doit d'être toujours rappelé comme étant une nécessité à l'heure où les écrans sont parfois proposés comme solution miracle.

Ensuite, bien qu'en discussion depuis plusieurs années, ils restent toujours d'actualité et sont de véritables **enjeux pour tous, à tous les niveaux**. Mais ils n'ont pas fait l'objet d'une véritable analyse de la part des autorités et des politiques. Souvent, si l'on pense à l'informatique par exemple, on se contente d'ajouter une leçon (au détriment d'une autre branche), sans se préoccuper du contenu de celle-ci. Il nous a donc semblé important de faire cette analyse aux niveaux syndicaux et pédagogiques afin de faire avancer plus rapidement ces dossiers dans l'espace romand de la formation, mais aussi en Suisse, pour y apporter la vision professionnelle prenant en compte ce qui est vécu dans les établissements.

Le SER se préoccupe depuis longtemps de ces six thématiques pour lesquelles il est temps aujourd'hui d'obtenir au niveau politique des avancées conséquentes.

Ces six thèmes, qui sont autant des défis que des enjeux, sont étroitement liés. Suivant leur développement, ils peuvent **ébranler le socle sur lequel l'école a été construite**, alors que celle-ci a besoin d'une stabilité fondée sur des lignes directrices durables avec des objectifs légitimés, reconnus et soutenus par tous.

La numérisation

Numérisation, digitalisation, informatique, MITIC, MINT, ... derrière ces noms et ces acronymes se cachent des enjeux fondamentaux pour l'école et la société. Le PER a été rédigé, à l'échelle des technologies, il y a longtemps. **Un décalage existe** comme les Assises romandes de l'Education de 2016 l'ont démontré. Mais faut-il vraiment remettre en cause la place des

MITIC dans le PER ? Veut-on former des programmeurs ou des personnes capables d'utiliser les outils d'aujourd'hui sans pour autant délaissier les bases ? Le SER demande aux autorités une révision de la place de l'informatique dans le PER, mais aussi sur les contenus des cours et les attentes communes. En effet, les pratiques cantonales actuelles sont en porte-à-faux avec le programme d'activité 2016-2019 de la CIIP. De plus, toutes les formations des enseignant-e-s doivent absolument mieux intégrer ces technologies, ce qui ne peut se faire qu'en leur accordant plus de temps et de moyens.

La formation initiale et continue des enseignant-e-s

Depuis longtemps, le SER revendique une formation initiale de grande qualité de niveau master. Alors que les esprits évoluent et que cette revendication trouve de nombreux échos à tous les niveaux, le SER n'entend pas baisser les bras : il faut **revoir le contenu et par conséquent la durée de la formation initiale des enseignant-e-s primaires** pour tenir compte de tous les nouveaux éléments qui sont venus s'ajouter dans notre métier, en particulier l'enseignement d'une troisième langue, l'intégration des élèves à besoins particuliers, les MITIC et les MINT et le développement durable. La formation initiale doit mener à former des généralistes pouvant enseigner dans les deux premiers cycles de l'école obligatoire.

La santé des enseignant-e-s

Le travail sur ce dossier, mené au niveau suisse par le SER et LCH, n'en est qu'à ses prémices au niveau syndical : une stratégie commune aux deux faitières a été mise en place afin de parvenir à de véritables avancées en faveur de l'amélioration de l'environnement de travail. L'enquête du SER menée en 2017 l'a démontré : **l'état de santé du corps enseignant s'est dégradé** ces cinq dernières années. Des mesures doivent être rapidement prises par les employeurs pour inverser cette tendance et apporter rapidement des solutions. Il est établi que les résultats des élèves sont en corrélation avec l'état de santé de leurs enseignant-e-s. Il faut améliorer le taux d'encadrement et apporter les aides adéquates. Une véritable prise en compte de cette problématique par les autorités, et ce pour tous les métiers et pour tous les travailleurs, au-delà des mots et des intentions annoncées, doit encore se faire en Suisse romande.

La marchandisation de l'école : quel équilibre pour une école publique de qualité ?

L'éducation est un service public de base qui promeut la cohésion sociale, l'équité et l'égalité des chances. Il appartient **aux autorités d'ici et d'ailleurs d'assurer les services éducatifs et d'en assumer les coûts**. En Suisse, les différentes coupes budgétaires fragilisent ce service public mettant à mal cette égalité des chances et au risque, à terme, d'avoir des répercussions sur les résultats des élèves. Le SER et ses associations membres continueront à se battre contre ces coupes, qui ne doivent en aucun cas être compensées par une privatisation partielle ou totale de l'éducation. De plus, les différents accords commerciaux et les négociations menées autour de ceux-ci, sans transparence ni véritable information, font

craindre au SER et aux syndicats une perte de marge de manœuvre des Etats dans l'application de leurs politiques publiques.

Le développement durable

A travers l'atelier « *Comment assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ?* », le développement durable a été au cœur des discussions. Si au niveau suisse, la fondation éducation21 fait un travail conséquent pour intégrer cette thématique dans l'enseignement, son travail est tributaire des budgets alloués par la Confédération et les cantons. Or ceux-ci sont régulièrement menacés. Le SER tient à ce que ce travail puisse continuer à se faire correctement afin que les objectifs du PER puissent être atteints. Les enseignant-e-s, de l'école obligatoire comme du secondaire II, ont besoin de matériel pédagogique adéquat. De même, le SER souhaite que **le développement durable devienne une véritable priorité nationale**, tout comme l'accès à une éducation de qualité pour tous, comme cela est le cas au niveau international.

Le plan d'études romand

Le SER a toujours appelé à une harmonisation des pratiques au sein de l'espace romand de l'éducation. Il a en ce sens apporté son soutien à la Convention scolaire romande, tout comme au PER. Ce dernier est implanté dans tous les cantons, pour tous les cycles, depuis l'année scolaire 2014-2015, mais aucun élève n'a passé ses onze ans de scolarité sous ce système. De plus, tous les moyens d'enseignement PER compatibles ne sont pas encore finalisés et présents dans les classes. Pour le SER, il ne faut cependant pas attendre : **le PER est évolutif**, cela est affirmé dans sa présentation générale. En ce sens, il convient, pour le SER, de mettre en place les outils pour que le PER soit en constante révision.

Les thèses : un florilège de constats

La place de l'informatique dans l'école de demain a été le fil rouge de la journée. Il a fait l'objet d'une thèse débattue en atelier, tout comme les thèmes de la marchandisation, du développement durable et de l'évolution du PER. Le SER a déjà entrepris diverses démarches et actions par rapport à ces thèmes qui ont été rappelées dans ces ateliers. Ces quatre thèses ont donc permis aux participant-e-s **de poser des constats sans concession**, issus du terrain, qui viennent compléter ceux du Livre blanc. Ils représentent des défis auxquels le SER va répondre à travers des engagements et des demandes concrètes.

Exemples :

- *La transition des élèves entre l'école obligatoire et le secondaire II est soumise à de fortes pressions, en particulier de l'économie, en témoignent les propositions liées aux profils de compétences.*

Le SER milite depuis longtemps pour une meilleure articulation entre éducation de base et formation professionnelle. Il met en avant l'équité et la qualité de l'éducation dans une approche d'apprentissage tout au long de la vie.

- *L'étude sur l'état de santé des enseignant-e-s l'a démontré : la situation s'est dégradée. Les résultats des élèves sont liés à cet état de santé. Toute action de prévention en faveur de la santé des enseignant-e-s aura donc des répercussions favorables pour les jeunes.*

Le SER déplore que les plans d'économie proposés par de nombreux cantons touchent à la qualité de l'enseignement, à l'encadrement des élèves et aux conditions de travail des enseignant-e-s. Il dénonce la pression permanente exercée sur les budgets publics.

- *De multiples offres en lien avec l'éducation sont proposées, les Multichek et autres Basic-check par exemple, ou encore des équipements informatiques.*

Le SER affirme que l'éducation, du premier cycle au secondaire II, demeure un droit fondamental. Il doit être considéré comme un service public de base qui promeut la cohésion sociale, l'équité et l'égalité des chances. Il appartient aux autorités d'assurer les services éducatifs et d'en assumer les coûts.

- *Tout comme d'autres secteurs de l'économie, on le voit avec le domaine de l'agriculture, l'éducation risque de pâtir des accords commerciaux. L'arrivée d'acteurs privés à l'échelon mondial comme Bridge International Academies qui tentent de suppléer les gouvernements dans leur mission éducative va pouvoir bénéficier de ces accords par l'ouverture des frontières.*

Le SER met en garde contre les accords commerciaux qui présentent des risques considérables pour l'éducation, dans la mesure où ils restreignent la marge de manœuvre des Etats dans l'application de leurs politiques publiques. Ils pourraient entraîner un effet de blocage en intensifiant les pressions exercées par la commercialisation et la privatisation.

- *Bien qu'un moyen d'enseignement ne doive pas suppléer le PER, son introduction permet aux collègues de mieux voir les écarts réels entre les attentes du PER et les compétences des élèves. Ainsi par exemple en géographie cycle 3, tous les retours constatent un problème récurrent qui demande une adaptation pour les élèves les plus faibles.*

Le SER se fait l'écho de nombreuses remarques sur le niveau des attentes, le volume des activités, la complexité de certains domaines, celles-ci étant dues en partie à l'absence de MER.

- *Les MITIC se trouvent dans le domaine de la Formation générale du PER dont les thématiques ne sauraient être attribuées à une seule discipline. Pourtant des heures y sont parfois consacrées dans la grille horaire, à certains degrés, on parle même de les augmenter.*

Le SER constate un écart entre la place des MITIC dans le PER et l'importance donnée dans les cantons au développement de cet enseignement.

- *Les attentes en fin de cycle sont les mêmes pour tous les élèves de Suisse romande. La différence de nombre d'heures d'enseignement pour une branche peut correspondre à une année d'enseignement selon le canton. Par exemple, un élève jurassien aura sur onze années, environ 250 leçons de français de moins qu'un élève valaisan. Et pourtant, les systèmes sont évalués selon les mêmes standards HarmoS.*

Le SER constate que les différences entre les grilles horaires cantonales provoquent une inégalité flagrante entre les élèves pour atteindre les objectifs et les attentes fondamentales en fin de cycle.

- *Les décisions de la CDIP relatives à l'introduction de l'informatique au gymnase en sont un exemple concret. Quatre leçons sont ajoutées dans les grilles horaires des gymnases alors que la place des MITIC est différente selon les plans d'études romand ou suisse-allemand et que rien n'est proposé pour les autres voies de formation du secondaire II.*

Le SER dénonce les écarts constatés entre le PER et les plans d'études du secondaire II.

Des demandes concrètes

Sur la base des constats, des demandes concrètes, concernant les thèmes débattus, destinées aux cantons, aux conférences intercantionales (CDIP et CIIP) et à la Confédération ont été listées par les professionnels du terrain. Le SER va donc entreprendre les démarches nécessaires ces prochaines années pour les faire accepter par les autorités compétentes.

Grilles horaires : meilleure harmonisation

Ainsi le SER va demander aux cantons d'afficher et de défendre une volonté d'ouverture **pour une révision des grilles horaires** en vue d'une harmonisation; de **revoir la formation initiale** des enseignants à la hausse en terme de crédits, en y intégrant les éléments MITIC en lien avec une pédagogie novatrice; d'**intervenir au niveau fédéral pour faire exclure** des divers accords commerciaux internationaux les services publics, dont l'éducation; de garantir que les **coûts liés à l'équipement** des élèves ne soient pas reportés sur les familles, mais pris intégralement en charge par les cantons ou les communes.

PER et la place de l'informatique

De même, le SER va interpeller la CIIP sur plusieurs points. Il lui sera demandé de lancer une **vaste consultation** auprès de tous les enseignant-e-s de l'école obligatoire afin de cibler ce qui doit être amélioré dans le PER, en organisant en parallèle des états généraux pour interroger la place des MITIC et de l'informatique pour la scolarité obligatoire et le secondaire II; de développer ensuite un concept d'information et de coordination pour valoriser **le PER** au niveau du secondaire II et d'édicter **des règles limitant** et encadrant le partenariat public-privé dans l'espace romand de la formation.

Sortir les services publics des accords commerciaux

Au niveau de la Confédération, diverses demandes seront faites dont **l'exclusion de l'éducation et des autres services publics des accords de commerce et d'investissement**. Le

SER demandera aux autorités suisses de s'engager à plus de visibilité dans les dossiers d'accords commerciaux. Elles seront appelées à s'opposer aux pressions exercées sur d'autres pays les poussant à inclure l'éducation dans les accords commerciaux, ce qui limite considérablement leur capacité à développer et à améliorer les systèmes d'éducation publics.

Les engagements du SER

Pour faire connaître ces demandes, le Congrès a adopté une série d'engagements pour le SER qui constituent les grandes orientations politiques de notre syndicat. Le Comité du SER va les prioriser sans pour autant en laisser de côté. **Pour ces prochaines années, le SER s'engage donc à,**

- œuvrer pour pousser ses membres à répondre massivement à la consultation sur le PER et demander aux AC de leur proposer des ateliers de réflexion par domaines ;
- confirmer auprès de ses membres que le PER est prioritaire et qu'il garantit une ligne directrice commune pour les activités pédagogiques ne se limitant pas uniquement aux activités des MER ;
- organiser une information-consultation auprès de ses membres sur les modalités d'introduction de l'informatique dans le PER ;
- rendre visible les pratiques pédagogiques dans les publications de l'Eduteur ;
- œuvrer à ancrer l'orientation du développement durable dans une perspective humaniste et solidaire ;
- suivre et défendre la mise en place de règles strictes et précises pour limiter les partenariats publics-privés dans l'éducation ;

au niveau romand :

- veiller à une introduction coordonnée du *Lehrplan 21*, dans les cantons bilingues, sans préjudices pour le PER en général, pour les domaines particuliers et les grilles horaires correspondantes ;
- œuvrer de manière active en Suisse romande pour promouvoir l'intégration des MITIC et/ou de l'informatique dans les différents domaines du PER ;
- intervenir auprès des autorités pour obtenir l'organisation d'états généraux sur la question des MITIC et/ou de l'informatique dans l'école obligatoire ;
- promouvoir la connaissance et l'utilisation des technologies d'aide pour les élèves aux besoins éducatifs particuliers ;
- encourager toute initiative (que ce soit au niveau local, cantonal ou régional) allant dans le sens du développement durable et de l'éducation à la citoyenneté ;
- mettre en garde contre les dérives de la grille horaire qui entravent un enseignement transversal et qui vont à l'encontre du projet de formation globale de l'élève ;

au niveau national :

- travailler en faveur d'une véritable réflexion de fond sur la place des MITIC et de l'informatique dans les plans d'études afin d'avoir une vision claire pour la meilleure formation des jeunes du XXI^e siècle ;
- favoriser la promotion de la campagne de l'IE "**Réponse mondiale à la privatisation et la commercialisation au sein de l'éducation**" et des actions de l'IE sur ce sujet, en Suisse, à tous les niveaux et en collaboration avec ses partenaires ;
- travailler avec les différents partenaires au niveau romand et suisse pour faire connaître l'agenda Education 2030 et intensifier la sensibilisation, la formation et l'éducation en vue des objectifs de développement durable ;
- travailler au renforcement de la formation initiale et continue des enseignant-e-s, en leur donnant les outils pour saisir la complexité de l'agenda Education 2030 et faire des liens avec une formation de qualité ;
- veiller à ce que l'éducation pour tous reste un objectif prioritaire au niveau des cantons ;
- continuer à s'engager pour une formation postscolaire de qualité et l'accès à une formation durant toute la vie ;
- apporter son appui aux travaux de la Commission pour l'UNESCO en participant activement aux diverses manifestations organisées ;
- promouvoir les actions d'éducation²¹ ;
- promouvoir une formation de citoyens capables de faire vivre et défendre la démocratie.
- travailler avec ses différents partenaires au niveau suisse pour lutter contre la privatisation de l'éducation de par le monde ;

au niveau international :

- apporter son appui à l'action continue du CSEE et du CSFEF visant à focaliser l'attention sur la privatisation de l'éducation et à lutter fermement contre cette tendance, en s'attachant spécifiquement à la concrétisation du principe d'égalité des chances pour les enseignants comme pour les élèves ;
- soutenir les actions de l'International de l'Education (IE), du Comité Syndical Européen de l'Education (CSEE) et du Comité Syndical Francophone de l'Education et de la Formation (CSFEF) et de Coopération pédagogique en Afrique en faveur de l'EDD.